



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: BETAPRIME™ 5404A

Date de création: 03/22/2016
Date d'impression: 03/23/2016

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: BETAPRIME™ 5404A

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Un apprêt -- Pour usage dans le domaine automobile.

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

DOW CHEMICAL CANADA ULC
SUITE 2100
450 - 1ST STREET S.W.
CALGARY AB T2P 5H1
CANADA

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit: 800-258-2436

Préparé par: Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

Date de révision: 03/22/2016

Date d'impression: 03/23/2016

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24h/24: 1-888-226-8832

Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Informations générales en cas d'urgence

Aspect

Etat physique	Liquide
Couleur	Noir
Odeur	Aromatique

Résumé des dangers**DANGER!!**

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables - Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation instantanée.
Provoque une irritation des yeux.
Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Peut provoquer une réaction allergique du système respiratoire.
Peut causer une irritation cutanée.
Peut être nocif par inhalation.
Peut provoquer des effets sur le système nerveux central ; peut irriter les voies respiratoires.
Danger d'explosion des vapeurs.
Les vapeurs peuvent se déplacer sur une longue distance; possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme.
Évacuer la zone.
Rester en amont du vent par rapport au déversement.
Se tenir à l'écart des zones basses.
Avertir le public du risque d'explosion sous le vent.
Éliminer les sources d'inflammation.
Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

Effets potentiels sur la santé

Ingestion: Faible toxicité par ingestion.

L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Yeux: Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer des lésions cornéennes modérées.

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Peau: Chez les humains, un composant de ce mélange a provoqué des réactions allergiques cutanées.

Des études sur des animaux ont révélé qu'un contact cutané avec des isocyanates peut jouer un rôle dans la sensibilisation respiratoire.

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale.

Un contact répété peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Inhalation: Il est possible d'atteindre des concentrations de vapeurs qui, en une seule exposition, pourraient être dangereuses.

Possibilité d'irritation respiratoire et de dépression du système nerveux central.

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements et de la somnolence dégénérant en perte de coordination et de conscience.

Pour le ou les composants mineurs:

Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons.

Peut provoquer un oedème pulmonaire (liquide dans les poumons).

L'affaiblissement de la fonction pulmonaire a été associé à une surexposition aux isocyanates.

Peut provoquer des nausées et des vomissements.

Les effets peuvent être différés.

Ce produit contient des charges minérales et/ou inorganiques. A cause de l'état physique, il n'y a pratiquement pas de possibilité d'exposition par inhalation à ces charges, accidentelle ou lors d'une manipulation industrielle.

Un composant de ce mélange peut provoquer une réponse respiratoire allergique.

Des concentrations de MDI inférieures aux directives concernant l'exposition peuvent provoquer des réactions allergiques respiratoires chez les personnes déjà sensibilisées.

Des symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent comprendre la toux, une respiration difficile et une sensation de serrement à la poitrine. Parfois, les difficultés respiratoires peuvent menacer la vie.

Exposition chronique: Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants:

Foie.

Voies respiratoires.

Chez les animaux de laboratoire, des lésions dans les tissus des voies respiratoires supérieures et des poumons ont été notées à la suite d'expositions excessives répétées aux aérosols de MDI et de MDI polymérique.

Le méthyléthylcétone a provoqué des effets sur le foie chez les animaux de laboratoire exposés par inhalation à des concentrations élevées.

La méthyléthylcétone n'est probablement pas neurotoxique par elle-même mais rend possible la neurotoxicité de la méthyl-n-butylcétone et du n-hexane.

Des tumeurs pulmonaires ont été notées chez les animaux de laboratoire exposés à des gouttelettes provenant des aérosols de MDI et de MDI polymérique (6 mg/m³) durant toute leur vie. Les tumeurs sont apparues en même temps que l'irritation respiratoire et les lésions pulmonaires. Les limites d'exposition actuelles devraient protéger contre ces effets du MDI.

Contient un ou des composants qui ont porté atteinte à la fertilité dans des études sur des animaux

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Pourcentage de poids	
Methyl Ethyl cétone	78-93-3	> 65.0 - < 75.0 %	Composants dangereux
Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	9016-87-9	> 10.0 - < 20.0 %	Composants dangereux
Polyester	35176-78-4	> 5.0 - < 15.0 %	
Acétate d'éthyle	141-78-6	< 10.0 %	Composants dangereux
Noir de carbone	1333-86-4	< 5.0 %	
4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)	101-68-8	< 5.0 %	Composants dangereux
Thiophosphate de tris(4-isocyanatophényle)	4151-51-3	< 5.0 %	

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de bouche à bouche utiliser une protection pour secouriste (insufflateur, etc). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée devrait administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Contact avec la peau: Enlever immédiatement le matériel de la peau en la nettoyant abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever tout vêtement et chaussures contaminé(e)s durant le lavage. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Des études sur la décontamination de la peau du MDI ont démontré qu'un nettoyage peu après l'exposition est très important, et aussi que les produits de nettoyage de la peau à base de polyglycol ou d'huile de maïs sont plus efficaces que l'eau et le savon. Jeter les articles ne pouvant pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que chaussures, ceintures et bracelets de montre. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Appeler un médecin et/ou transporter d'urgence la personne à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Peut provoquer une sensibilisation respiratoire ou des symptômes semblables à ceux de l'asthme. L'usage de bronchodilatateurs, d'expectorants et d'antitussifs peut aider. Traiter les bronchospasmes par inhalation d'un bronchodilatateur agoniste bêta-2 et par administration orale ou parentérale de corticostéroïdes. L'apparition des symptômes respiratoires, y compris l'œdème pulmonaire, peut tarder. Les personnes ayant été exposées de façon importante doivent être mises sous observation de 24 à 48 heures en cas de détresse respiratoire. Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si vous êtes sensibilisé aux diisocyanates, consulter votre médecin et mentionner aussi les autres substances irritantes respiratoires ou sensibilisantes rencontrées dans votre travail. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Une exposition excessive peut aggraver l'asthme et d'autres troubles respiratoires déjà présents (par ex., l'emphysème, la bronchite et le syndrome d'irritation des bronches). Un contact cutané peut aggraver une dermatite préexistante.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses

antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Un jet d'eau droit ou direct pourrait s'avérer inefficace pour éteindre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Isocyanates. Cyanure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Le produit réagit avec l'eau. Cette réaction peut produire de la chaleur et/ou des gaz. Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. Effectuer la mise à la terre et la liaison électrique de tout l'équipement. Les mélanges inflammables de ce produit prennent feu facilement, même par une décharge d'électricité statique. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. À température ambiante, des mélanges inflammables peuvent être présents dans l'espace libre des contenants renfermant des vapeurs. Des concentrations inflammables de vapeurs peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair ; voir la Section 9. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Rester en amont du vent. Se tenir à l'écart des zones basses où des gaz (vapeurs) peuvent s'accumuler. L'eau peut s'avérer inefficace pour éteindre le feu. Bien qu'elle ne soit pas recommandée, l'eau sous forme de brouillard peut être appliquée en grande quantité lorsque d'autres agents extincteurs ne sont pas disponibles. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Éliminer les sources d'inflammation. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Éviter toute accumulation d'eau. Le produit peut se déplacer à la surface de l'eau et propager l'incendie ou entrer en contact avec une source d'inflammation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu et pour la zone touchée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Évacuer la zone. Seul le personnel formé et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage. Garder le personnel hors des zones basses. Rester en amont du vent par rapport au déversement. Aérer la zone de la fuite ou du déversement. Défense de fumer dans la zone. Pour éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des vapeurs émises. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Pour les gros déversements, avertir le public du danger d'explosion sous le vent. Avant de pénétrer à nouveau dans la zone, procéder à une vérification des lieux à l'aide d'un détecteur de gaz combustible. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Absorber avec des matières telles que: Litière pour chats. Sable. Sciure de bois. Mettre à la terre et relier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Pomper à l'aide d'un équipement antidéflagrant. Si disponible, utiliser de la mousse pour étouffer ou éteindre. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans les zones de manutention et de stockage, il est interdit de fumer, d'utiliser des flammes nues ou des sources d'inflammation. Les sources d'inflammation peuvent comprendre les veilleuses, les flammes, les cigarettes, les étincelles, les appareils de chauffage, l'équipement électrique et les décharges d'électricité statique sans toutefois s'y limiter. Avant de transférer ou d'utiliser le produit, établir la liaison électrique et la mise à la terre des contenants, de l'équipement et du personnel. Selon le type d'activité, l'usage d'équipements anti-étincelles ou antidéflagrants peut s'avérer nécessaire. Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se déplacer sur de longues distances et s'accumuler dans les zones basses. Possibilité d'inflammation et/ou de retour de flamme. Ne jamais utiliser de pression d'air pour transférer le produit sauf si une analyse de risques a été menée qui tient compte de l'inflammabilité du produit. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Conditions de stockage sûres: Réduire les sources d'inflammation telles que l'accumulation d'électricité statique, la chaleur, les étincelles ou les flammes au minimum. Conserver le récipient bien fermé. À température ambiante, des mélanges inflammables peuvent être présents dans l'espace libre des contenants renfermant des vapeurs. Stocker dans un endroit sec. Éviter l'humidité.

Stabilité au stockage
Température

d'entreposage:

> 5 - < 35 °C

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Methyl Ethyl cétone	ACGIH	TWA	200 ppm
	ACGIH	STEL	300 ppm
	ACGIH	TWA	BEI
	ACGIH	STEL	BEI
	Dow IHG	TWA	50 ppm
	Dow IHG	STEL	100 ppm
	CA AB OEL	TWA	590 mg/m3 200 ppm
	CA AB OEL	STEL	885 mg/m3 300 ppm
	CA BC OEL	TWA	50 ppm
	CA BC OEL	STEL	100 ppm
	CA QC OEL	VEMP	150 mg/m3 50 ppm
	CA QC OEL	VECD	300 mg/m3 100 ppm
	ACGIH	TWA	BEI
	ACGIH	STEL	BEI
	Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues	CA AB OEL	TWA
CA BC OEL		TWA	0.005 ppm
CA BC OEL		C	0.01 ppm
CA BC OEL		TWA	SKIN, SEN
CA BC OEL		C	SEN
Acétate d'éthyle	ACGIH	TWA	400 ppm
	Dow IHG	TWA	150 ppm
	Dow IHG	STEL	300 ppm
	CA AB OEL	TWA	1,440 mg/m3 400 ppm
	CA BC OEL	TWA	150 ppm
	CA QC OEL	VEMP	1,440 mg/m3 400 ppm
Noir de carbone	CA AB OEL	TWA	3.5 mg/m3
	CA BC OEL	TWA Inhalable	3 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP	3.5 mg/m3
	ACGIH	TWA Fraction inhalable	3 mg/m3
	ACGIH	TWA	0.005 ppm
4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane (4,4'-MDI)	Dow IHG	TWA	0.005 ppm
	Dow IHG	STEL	0.02 ppm
	CA AB OEL	TWA	0.05 mg/m3 0.005 ppm
	CA BC OEL	TWA	0.005 ppm
	CA BC OEL	C	0.01 ppm
	CA BC OEL	TWA	SKIN, SEN
	CA QC OEL	VEMP	0.051 mg/m3 0.005 ppm
	CA BC OEL	C	SKIN, SEN
	CA QC OEL	VEMP	SKIN, SEN
	CA ON OEL	LMPT	0.005 ppm

CA ON OEL

C

0.02 ppm

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Bien que quelques composants de ce produit peuvent avoir des limites d'exposition, aucune exposition ne devrait se produire dans les conditions normales de manipulation compte tenu de l'état physique de ce produit.

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations. Assurer une ventilation générale et/ou une ventilation locale par aspiration afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. Les systèmes d'échappement devraient être conçus de manière à déplacer l'air loin des sources de vapeurs ou d'aérosols ainsi que des gens qui travaillent à cet endroit. L'odeur et les propriétés irritantes de ce produit ne constituent pas des avertissements adéquats d'exposition excessive.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques. Si l'exposition occasionne une sensation d'inconfort aux yeux, utiliser un appareil de protection respiratoire à masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Viton. Néoprène. Polyéthylène chloré. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

Protection respiratoire: Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsque ces concentrations risquent de dépasser les limites, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué muni d'un sorbant pour vapeurs organiques et d'un filtre contre les particules. Dans les cas où les concentrations atmosphériques pourraient dépasser le niveau d'efficacité d'un appareil respiratoire filtrant, utiliser un appareil respiratoire à pression positive (à adduction d'air ou autonome). Pour les interventions d'urgence ou pour les situations où les concentrations atmosphériques sont inconnues, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil à adduction d'air pur à pression positive avec une source d'oxygène autonome auxiliaire; ces appareils doivent être homologués.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Etat physique	Liquide
Couleur	Noir
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	Aucune donnée d'essais disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mmHg)	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair	coupelle fermée -9.44 °C ASTM D3278
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	Aucune donnée d'essais disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Densité de vapeur relative (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité relative (eau = 1)	0.90 ASTM D1475
Hydrosolubilité	Aucune donnée d'essais disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible
Poids moléculaire	Donnée non disponible
Composés organiques volatils	5.62 lb/gln MÉTHODE EPA N° 24 (valeur type)

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

Possibilité de réactions dangereuses: Ne se produira pas d'elle-même.

Conditions à éviter: À des températures élevées, certains composants de ce produit peuvent se décomposer. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. La montée en pression peut être rapide. Éviter toute décharge d'électricité statique. Éviter l'humidité. Le produit réagit lentement avec l'eau et libère du gaz carbonique qui peut provoquer une accumulation de pression et faire éclater les contenants fermés. Les températures élevées accélèrent cette réaction.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides. Alcools. Amines. Eau. Ammoniac. Bases. Oxydants forts. Les diisocyanates réagissent avec de nombreux produits et le taux de réaction augmente avec la température de même qu'avec l'accroissement des contacts. Le contact s'accroît par agitation ou si l'autre produit se mélange au diisocyanate. Les diisocyanates sont insolubles dans l'eau et coulent au fond, mais ils réagissent lentement à l'interface. La réaction forme du gaz carbonique et une couche de polyuréthane solide. La réaction avec l'eau produira du gaz carbonique et de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz sont libérés durant la décomposition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

Il est possible d'atteindre des concentrations de vapeurs qui, en une seule exposition, pourraient être dangereuses. Possibilité d'irritation respiratoire et de dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements et de la somnolence dégenérant en perte de coordination et de conscience. Peut provoquer des nausées et des vomissements. Pour le ou les composants mineurs: Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et aux poumons. Peut provoquer un oedème pulmonaire (liquide dans les poumons). L'affaiblissement de la fonction pulmonaire a été associé à une surexposition aux isocyanates. Les effets peuvent être différés. Ce produit contient des charges minérales et/ou inorganiques. A cause de l'état physique, il n'y a pratiquement pas de possibilité d'exposition par inhalation à ces charges, accidentelle ou lors d'une manipulation industrielle.

La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale.

Un contact répété peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer un assèchement de la peau et une desquamation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer des lésions cornéennes modérées.

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation aux yeux se traduisant par un léger malaise et une rougeur.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée.

Chez les humains, un composant de ce mélange a provoqué des réactions allergiques cutanées.

Des études sur des animaux ont révélé qu'un contact cutané avec des isocyanates peut jouer un rôle dans la sensibilisation respiratoire.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Un composant de ce mélange peut provoquer une réponse respiratoire allergique.

Des concentrations de MDI inférieures aux directives concernant l'exposition peuvent provoquer des réactions allergiques respiratoires chez les personnes déjà sensibilisées.

Des symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent comprendre la toux, une respiration difficile et une sensation de serrement à la poitrine. Parfois, les difficultés respiratoires peuvent menacer la vie.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Contient un ou des composants qui, chez les animaux, ont provoqué des effets sur les organes suivants:

Foie.

Voies respiratoires.

Chez les animaux de laboratoire, des lésions dans les tissus des voies respiratoires supérieures et des poumons ont été notées à la suite d'expositions excessives répétées aux aérosols de MDI et de MDI polymérique.

Le méthyléthylcétone a provoqué des effets sur le foie chez les animaux de laboratoire exposés par inhalation à des concentrations élevées.

La méthyléthylcétone n'est probablement pas neurotoxique par elle-même mais rend possible la neurotoxicité de la méthyl-n-butylcétone et du n-hexane.

Cancérogénicité

Des tumeurs pulmonaires ont été notées chez les animaux de laboratoire exposés à des gouttelettes provenant des aérosols de MDI et de MDI polymérique (6 mg/m³) durant toute leur vie. Les tumeurs sont apparues en même temps que l'irritation respiratoire et les lésions pulmonaires. Les limites d'exposition actuelles devraient protéger contre ces effets du MDI.

Tératogénicité

Contient un ou des composants qui ont provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire mais seulement à des doses toxiques pour les mères. Contient un ou des composants

qui, chez les animaux de laboratoire, ont été toxiques pour les foetus, mais seulement à des doses toxiques pour leur mère.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée trouvée.

Mutagénicité

Contient un ou des composants qui ont produit des résultats négatifs dans certaines études de toxicologie génétique in vitro et positifs dans d'autres. Pour les composants testés: Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats principalement négatifs.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

COMPOSES QUI INFLUENCENT LA TOXICOLOGIE:**Methyl Ethyl cétone****Toxicité aiguë par voie orale**

DL50, Rat, 2,657 - 5,554 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 4 h, vapeur, 34.5 mg/l

Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues**Toxicité aiguë par voie orale**

Typique pour cette famille de produits. DL50, Rat, > 10,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

Typique pour cette famille de produits. DL50, Lapin, > 9,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, 0.49 mg/l

Pour un ou des produits semblables: 2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (CAS 5873-54-1). CL50, Rat, 4 h, Aérosol, 0.31 mg/l

Pour un ou des produits semblables: Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (CAS 101-68-8) CL50, Rat, 1 h, Aérosol, 2.24 mg/l

Polyester**Toxicité aiguë par voie orale**

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie. Une exposition excessive peut provoquer Irritation gastro-intestinale. Nausée et/ou vomissement. Diarrhées.

Toxicité aiguë par voie cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; les vapeurs du produit chauffé peuvent provoquer une irritation respiratoire.

La CL50 n'a pas été déterminée.

Acétate d'éthyle

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Lapin, 4,934 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, > 17,900 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 4 h, vapeur, > 28.6 mg/l

Noir de carbone

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, > 8,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, > 3,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 1 h, poussières/brouillard, 27 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, > 9,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 1 h, poussières/brouillard, 2.24 mg/l

Thiophosphate de tris(4-isocyanatophényle)

Toxicité aiguë par voie orale

CL50, Rat, mâle et femelle, > 675 mg/kg Estimation

Toxicité aiguë par voie cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

Rat, mâle, 4 h, poussières/brouillard, 5.7 mg/l

Rat, femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 6.6 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Toxicité

Methyl Ethyl cétone

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 2,993 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 308 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte), Essai en statique, 96 h, Inhibition du taux de croissance, 2,029 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

CE50, Bactérie, 96 h, > 1,000 mg/l, hUCC

Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues**Toxicité aiguë pour les poissons.**

L'écotoxicité mesurée est celle du produit hydrolysé, généralement dans des conditions maximisant la production d'espèces solubles.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

D'après les informations concernant un produit semblable:

CL50, Danio rerio (poisson zèbre), Essai en statique, 96 h, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 24 h, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

NOEC, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 1,640 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50, boue activée, Essai en statique, 3 h, Taux respiratoires., > 100 mg/l

Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.

CE50, Eisenia fetida (vers de terre), D'après les informations concernant un produit semblable:, 14 jr, > 1,000 mg/kg

Toxicité envers les plantes terrestres

CE50, Avena sativa (avoine), Inhibition de la croissance, 1,000 mg/l

CE50, Lactuca sativa (laitue), Inhibition de la croissance, 1,000 mg/l

Polyester**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Aucune toxicité aiguë attendue chez les organismes aquatiques.

Acétate d'éthyle

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 96 h, 230 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), 24 h, 3,090 mg/l, DIN 38412

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

NOEC, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h, > 100 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

CE50b, algue de l'espèce du Scenedesmus, Essai en statique, 48 h, Biomasse, 3,300 mg/l

Toxicité chronique pour les poissons

NOEC, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 32 jr, < 9.65 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, 2.4 mg/l

Noir de carbone

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Leuciscus idus (Ide), Essai en statique, 96 h, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), 24 h, > 5,600 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)

Toxicité aiguë pour les poissons.

L'écotoxicité mesurée est celle du produit hydrolysé, généralement dans des conditions maximisant la production d'espèces solubles.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

D'après les informations concernant un produit semblable:

CL50, Danio rerio (poisson zèbre), Essai en statique, 96 h, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 24 h, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

NOEC, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 1,640 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50, boue activée, Essai en statique, 3 h, Taux respiratoires., > 100 mg/l

Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.

CE50, Eisenia fetida (vers de terre), D'après les informations concernant un produit semblable:, 14 jr, > 1,000 mg/kg

Toxicité envers les plantes terrestres

CE50, Avena sativa (avoine), Inhibition de la croissance, 1,000 mg/l

CE50, Lactuca sativa (laitue), Inhibition de la croissance, 1,000 mg/l

Thiophosphate de tris(4-isocyanatophényle)**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Produit non classé dangereux pour les organismes aquatiques (10 < LC50/EC50/IC50/LL50/LE50 < ou = 100 mg/L et NOEC > 1mg/l pour les espèces les plus sensibles).

CL50, Danio rerio (poisson zèbre), 96 h, > 100 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), 48 h, > 100 mg/l

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Algues (scenedesmus subspicatus), 72 h, Taux de croissance, > 100 mg/l

NOEC, Algues (scenedesmus subspicatus), 72 h, Taux de croissance, > 100 mg/l

Toxicité pour les bactéries

CE50, boue activée, 3 h, Taux respiratoires., > 1,000 mg/l

Persistence et dégradabilité**Methyl Ethyl cétone**

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 98 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.44 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	71 - 76 %
10 jr	71 - 82 %
20 jr	71 - 89 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 8 jr

Méthode: Estimation

Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Biodégradabilité: Dans l'environnement aquatique et terrestre, le produit réagit avec l'eau et forme principalement des polyurées insolubles qui semblent stables. En se basant sur des calculs et par analogie à des diisocyanates connexes, dans l'environnement atmosphérique, le produit devrait avoir une courte demi-vie dans la troposphère.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 0 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 302C ou Equivalente

Polyester

Biodégradabilité: Aucune biodégradation appréciable ne devrait se produire.

Acétate d'éthyle

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1.82 mg/mg

Noir de carbone

Biodégradabilité: La biodégradation ne s'applique pas.

4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)

Biodégradabilité: Dans l'environnement aquatique et terrestre, le produit réagit avec l'eau et forme principalement des polyurées insolubles qui semblent stables. En se basant sur des calculs et par analogie à des diisocyanates connexes, dans l'environnement atmosphérique, le produit devrait avoir une courte demi-vie dans la troposphère.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 0 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 302C ou Equivalente

Thiophosphate de tris(4-isocyanatophényle)

Biodégradabilité: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Biodégradation: 58.2 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 0.165 jr

Méthode: Estimation

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Methyl Ethyl cétone

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage(Koc): 3.8 Estimation

Diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

La diffusion dans l'environnement aquatique et terrestre devrait être limitée à cause de sa réaction avec l'eau formant majoritairement des polyuréées insolubles.

Polyester

Aucune donnée trouvée.

Acétate d'éthyle

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage(Koc): 3 Estimation

Noir de carbone

Aucune donnée trouvée.

4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane (4,4'-MDI)

La diffusion dans l'environnement aquatique et terrestre devrait être limitée à cause de sa réaction avec l'eau formant majoritairement des polyuréées insolubles.

Thiophosphate de tris(4-isocyanatophényle)

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

Coefficient de partage(Koc): > 5000 Estimation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelconque autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Nom d'expédition des Nations unies	SOLUTION D'ENROBAGE
Numéro ONU	UN 1139
Classe	3
Groupe d'emballage	II

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition des Nations unies	COATING SOLUTION
Numéro ONU	UN 1139
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC	Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Nom d'expédition des Nations unies	Coating solution
Numéro ONU	UN 1139
Classe	3
Groupe d'emballage	II

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**Dangers**

B2	Liquide inflammable dont le point d'éclair est inférieur à 37,8°C
D2A	Sensibilisant pour les voies respiratoires
D2B	Irritant pour les yeux ou la peau Sensibilisant cutané

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS**Systeme d'évaluation des dangers****NFPA**

Santé	Feu	Réactivité
2	3	1

Révision

Numéro d'identification: 101198932 / A208 / Date de création: 03/22/2016 / Version: 10.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
BEI	Indices biologiques d'exposition
C	Valeur plafond [Ⓢ]
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Dow IHG	Dow IHG
LMPT	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
SEN	Sensibilisateur
SKIN, SEN	Absorbé par voie cutanée, sensibilisant
STEL	Limite d'exposition à court terme
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VECD	Valeur d'exposition de courte durée
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.